



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000183

-----  
**Séance du vendredi 16 février 2007**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Étaient présents :** **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 9.2), Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD, Martine JEANNIN, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 9.2), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Martine ROPERS, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU (jusqu'au rapport 1.2.3), Corinne TISSIER **Beure :** Pierre JACQUET **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Michel POULET **Brailles :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chalezeule :** Raymond REYLE (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) **Chemaudin :** Jean-Yves RENO **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Gabriel JANNIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Larnod :** Martine BERGIER (à partir du rapport 1.1.1) **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT **Marchaux :** Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 3.1) **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.1.4), Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Daniel ROLET (jusqu'au rapport 4.6) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.1), Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Albert DEPIERRE (jusqu'au rapport 2.5) **Pugy :** Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Claude BULLY (représenté par Bernard MOYSE), Jacques SIFFERLIN (à partir du rapport 1.1.1) **Torpes :** Denis JACQUIN (jusqu'au rapport 2.8) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE (à partir du rapport 1.1.1) **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD (représenté par M. Jean-Noël BESANCON) **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1) **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

**Étaient absents :** **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOU, Jean-Jacques DEMONET, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Sylvie JEANNIN, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY **Champoux :** Norbert DUPREY **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA **La Vèze :** Philippe CHANAU **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Raymonde BOURLON **Pelousey :** Annick CHARPY **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Roche lez Beaupré :** Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD

**Secrétaire de séance :** Abdel GHEZALI

**Procurations de vote :**

**Mandants :** M. BITTARD, F. BRANGET (à partir du rapport 11.1), M. BULTOT, C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOU, J-J DEMONET, V. FUSTER, S. JEANNIN, B. LAMBERT, J. MARIOT (à partir du rapport 11.1), F. MONNEUR, F. PRESSE (jusqu'au rapport 0.1), D. TETU (à partir du rapport 9.1), P. CHANEY, Y. GUYEN (jusqu'au rapport 0.1), J-P. DILLSCHNEIDER, B. BECOULET (à partir du rapport 3.2), P. CONTOZ (à partir du rapport 1.1.5), P. DUCHEZEAU, J-P. MARTIN, R. BOURLON, J-M. BOUSSET

**Mandataires :** S. RUTKOWSKI, P. BONNET (à partir du rapport 11.1), M-O. CRABBE-DIAWARA, M. JOSSE, J-C. ROY, F. FELLMANN, A. GHEZALI, B. FALCINELLA, J. ROSSELOT, J. PANIER (à partir du rapport 11.1), D. BAUD, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), L. LAMY (à partir du rapport 9.1), P. JACQUET, A. BAVEREL (jusqu'au rapport 0.1), A. AVIS, A. CUCHE représenté par C. BEUCLER (à partir du rapport 3.2), B. GUYON (à partir du rapport 1.1.5), M. COTTINY, J-H. BAUER, B. BOURDAIS, A. DEPIERRE

**Objet :** Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

## Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

### Résumé :

Conformément aux articles L 5211-10, L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté du 4 novembre 2005 a donné au Président délégation pour différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

### I. Etat des décisions du Président

#### A/ Emprunts

Contrat d'emprunt revolving à taux fixe pour le financement LGV : CDC. Montant : 13 200 000,00 €

Mobilisation jusqu'au 15/12/2012 ; consolidation de 8 M€ à 4,05% au 01/09/09 consolidation de 5,2 M€ à 4,20% au 15/12/2012 ; amortissement sur 30 ans à compter de chaque consolidation - échéances trimestrielles constantes.

Mobilisation d'une ligne du contrat d'emprunt revolving à taux fixe pour le financement LGV : CDC

Tirage de 1 000 000 €, date de mise à disposition des fonds : 28/12/2006

Index : Euribor 6 mois.

Contrat d'emprunt à taux fixe pour le financement des infrastructures routières - Crédit Foncier de France (groupe Caisse d'Epargne). Montant : 5 800 000,00 €

Mobilisation jusqu'au 15/12/2010; amortissement sur 30 ans à compter de la date de consolidation, taux fixe de 4,15 %. - échéances trimestrielles constantes.

Contrat emprunt à taux variable pour le financement Infrastructures routières : CALYON-Crédit agricole. Montant : 15 400 000,00 €

Mobilisation jusqu'au 15/12/2010; amortissement sur 30 ans à compter de la date de consolidation, Marge : Euribor + 0,0075 % ; TEMPE + 0,012 % ; TAM/TAG/T4M + 0,012 % ; échéances trimestrielles.

Mobilisation d'une ligne du contrat d'emprunt à taux variable pour le financement des infrastructures routières : CALYON-Crédit agricole

Tirage de 4 500 000 € ; date de mise à disposition des fonds : 28/12/2006

Index : T4M.

Avenant en date du 29/09/2006 : Renégociation de la marge appliquée au contrat de prêt multi-index n° X20000152 : Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté

Passage d'une marge de 0,13 % à une marge de 0,05 % Date 1ère échéance réaménagée : 25/12/2006 Date dernière échéance réaménagée : 25/12/2015- capital restant dû au 25/09/2006 = 1 069 365,54 €

Avenant en date du 29/09/2006 : Renégociation de la marge appliquée au contrat de prêt multi-index n° X200020049 - Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté

Passage d'une marge de 0,13 % à une marge de 0,05 % - Date 1ère échéance réaménagée : 25/12/2006 - Date dernière échéance réaménagée : 25/06/2017 - capital restant dû au 25/09/2006 = 820 503,41 €

Avenants en date du 8 décembre 2006 : Dans le cadre du transfert de la compétence « collecte des ordures ménagères » (délibération du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2005), la CAGB s'est substituée aux communes d'Auxon-Dessus et d'Auxon-Dessous dans les deux contrats de prêt n° 55018998625 et n° 55019000993. Prêt n° 55019000993, capital restant dû au 01/01/2006 = 3 533,20 € - prêt n° 55018998625, capital restant dû au 01/01/2006 = 2 690,23 €

## B/ Marchés à procédure adaptée

### Service DMT

Titulaire : FIDEST

Montant : 15 775,25 € TTC

Fourniture et pose d'un compresseur à Temis Innovation

Titulaire : BEREST

Montant : 48 438,00 € TTC

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'une zone artisanale au lieu-dit "Au Noret" à Mamirolle

Titulaire : ACE BTP

Montant : 2 277,18 € TTC

Mission de coordination SPS pour la réalisation d'une zone artisanale au lieu-dit "Au Noret" à Mamirolle

Titulaire : PMM

Montant : 1 925,56 € TTC

Mission de coordination SPS pour la réalisation de deux aires d'accueil des gens du Voyage à Pirey et Mamirolle

Titulaire : FERRINI ARNOULT

Montant : 140 649,60 € TTC

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment SPIC pour KEOLIS

Titulaire : PMM

Montant : 14 352,00 € TTC

Réalisation d'une pré-étude de structure concernant la passerelle de Montferrand Le Château

Titulaire : BERNARD ROY

Montant : 5 051,90 € TTC

Mission de coordination SPS - Passerelle de la Malate

### Service Communication

Titulaire : Agence Noir sur Blanc

Montant : 3 914,51 €

Réalisation des Cartes de Voeux

Titulaire : SOFT ADS

Montant : 1 769.00 €

Installation et mise en lumière de Micropolis pour cérémonie des voeux

Réalisation des supports de communication à l'effigie du Grand Besançon

Lot 1 : Réalisation de Banderoles

Titulaire : DOUBLET

Montant : 2 863€ HT

Lot 2 : Réalisation de Kakémonos

Titulaire : DOUBLET

Montant : 921€ HT

Lot 3 : Réalisation de Calicots

Titulaire : DOUBLET

Montant : 836€ HT

Lot 4 : Réalisation de Rubans de Balisage

Titulaire : FABER France

Montant : 660€ HT

#### Service Qualité

Titulaire : SCP DEPORQ –SCHMIDT-VERGNON

Montant : 180.25€ /heure + 1 600€ HT forfait journée

*(Marché à bon de commande sans mini maxi)*

Assistance et conseil juridiques en matière de communication

#### Service Logistique

Titulaire : Habitat 25

Montant : 11 500€ HT

Acquisition d'un véhicule d'occasion adaptée aux personnes à mobilité réduite pour la CAGB

#### Service Tourisme

Titulaire : TRANSITEC

Montant : 6 666.67€ HT

Etude pour la définition des conditions d'accessibilité tous modes à l'ancien Port Fluvial

Titulaire : SCPA AUBRY & GUIGUET

Montant : 39 931.67€ HT

Mission d'assistance au coordonnateur en vue du lancement d'une consultation pour la conception des équipements CNR et FRAC

Titulaire : ALKOS

Montant : 19 030.59€ HT

Schéma d'hébergement de plein air du Grand Besançon

#### Service Gestion des déchets

Titulaire : BIG BANG

Montant : Mini 9 000€ HT / Maxi 24 000€ HT

Réalisation d'outils et de supports d'information sur le tri et la collecte des déchets

Délibération du vendredi 16 février 2007

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Titulaire : BPL  
Montant : 61 000€ HT  
Location d'une BOM

#### Service Environnement

Titulaire : AERE  
Montant : 89 150€ ht  
Diagnostic énergétique

Titulaire : ONF  
Montant : 29 798,34€ ht  
Etude d'approvisionnement et de gestion d'une plateforme de stockage bois énergie d'agglomération

#### Service des Ressources Humaines

Titulaire : SA FIT Conseil  
Montant : 9 100€ ht  
Assistance au recrutement du directeur TCSP

#### CNR

Titulaire : BIG BANG  
Montant : Mini 10 000€ ttc / Maxi 40 000€ ttc  
Support de communication pour le CNR

#### C/ Conventions de location

##### Conventions consenties :

- Convention d'occupation précaire entre la CAGB et la Ville de Besançon de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Malcombe pour la durée du salon européen MICRONORA du 26 au 29 septembre 2006. Durée : 4 jours. Location à titre gratuit,
- Convention d'occupation précaire entre la CAGB et la Ville de Besançon du bien situé 2 rue Einstein (SM2E) au profit de l'Association AL FATH pour la période du ramadan du 15 septembre au 23 octobre 2006. Durée : 39 jours. Location à titre gratuit. Charges : 150 €,
- Convention d'occupation précaire entre la CAGB et la Société SPIC d'une surface occupée par un bloc machine le temps que celui-ci soit vendu par la Société SPIC, ancien locataire de l'immeuble du 1 octobre 2005 au 30 septembre 2006. Durée : 12 mois. Redevance forfaitaire de 10 440 €,
- Convention de mise à disposition de terrains entre la CAGB et la SAFER au profit de l'Association Julienne Javel dans le cadre du projet de la zone d'intérêt communautaire des Andiers. Durée : 6 ans. Location à titre gracieux. Les montants correspondants aux impôts fonciers et assurances seront pris en charge par la SAFER qui en assurera le remboursement à la CAGB,
- Convention de mise à disposition de terrains entre la CAGB et la SAFER au profit de l'EARL DUBOIS dans le cadre du projet de la zone d'intérêt communautaire des Andiers. Durée : 6 ans. Location à titre gracieux. Les montants correspondants aux impôts fonciers et assurances seront pris en charge par la SAFER qui en assurera le remboursement à la CAGB,
- Convention d'occupation précaire entre la CAGB et l'Université de Franche-Comté de mise à disposition de la salle du CNR dans le cadre de l'Enseignement de Musicologie et « Arts du Spectacle ». Durée : Année scolaire 2006-2007. Location à titre gratuit,

- Convention de mise à disposition entre la CAGB et le SMSCOT de moyens humains et matériels nécessaires à son bon fonctionnement. Durée : 2 ans renouvelables par tacite reconduction. Coût estimé des moyens matériels : 7500 €. Frais d'affranchissement facturés. Coût des personnels : calculé en fonction du pourcentage exprimé correspond au temps de travail, sur la base des charges totales des personnels supportés par la CAGB.

#### Conventions contractées :

- Convention entre la Ville de Besançon et la CAGB définissant les modalités de transfert à la CAGB et de gestion de la propriété bâtie sise 5, Chemin du Fort Benoît à Besançon. Durée : 3.5 ans. Subvention d'équipement de la CAGB versée à la Ville : 225 000 €,
- Convention de mise à disposition de la Ville au profit de la CAGB du terrain communal – Chemin de Halage à Casamène. Durée : 6 mois renouvelable de mois en mois par tacite reconduction. Mise à disposition à titre gratuit,
- Convention entre le collège CARTANNAZ et la CAGB relative à l'utilisation du domaine privé Cartannaz pour le terminus de la ligne 64 du réseau GINKO stationnant sur le parking de l'établissement. Durée : 5 ans. Convention à titre gracieux,
- Convention entre Mme JEANDEY et la CAGB (CNR) pour la mise à disposition du local « Espace Danse » au profit du Conservatoire National de Région. Durée : Année scolaire 2006-2007. Loyer annuel : 5 440 €,
- Convention entre l'Eglise Réformée de France et la CAGB pour l'utilisation de locaux –le Temple Saint-Esprit, 5 rue Goudimel au profit du Conservatoire National de Région afin d'y assurer des cours de chant choral. Durée : Année scolaire 2006-2007. Redevance forfaitaire due par la CAGB : 15.24 € de l'heure charges comprises.

#### D/ Régies

23 novembre 2006 : création régie d'avance pour restitution des crédits d'eau d'électricité, des redevances non consommés et des cautions

23 novembre 2006 : arrêté de nomination régisseur et mandataires suppléants sur la régie d'avance pour restitution des crédits d'eau d'électricité, des redevances non consommés et des cautions

23 novembre 2006 : modification régie de recettes liée à l'occupation des gens de voyage de la Malcombe

5 janvier 2007 : arrêté modificatif régie d'avance sur dépenses de fonctionnement

#### E/ Biens mobiliers

Vente d'un minibus RENAULT au CCAS de Besançon pour un montant de 1 900 € TTC

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**



Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DCTCJ  
Reçu le

27 FEV. 2007

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du vendredi 16 février 2007

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon